

Les infos Pisanéennes

Octobre-Novembre-Décembre 2020
numéro 48

Le mot du Maire



Mes chers concitoyens,

2020 sera une année gravée dans notre mémoire. Comment oublier cette pandémie ?

À l'annonce de la fin du premier confinement, nous étions heureux de retrouver la liberté d'aller et venir, de respirer l'air ou de la mer ou de la montagne, heureux de retrouver nos parents et amis. Pourtant, le virus était toujours là et le retour des vacances redevenait inquiétant au point de revivre un second confinement qui s'allège au fil des semaines.

Nous allons continuer à respecter les mesures nous protégeant les uns des autres mais nous fêterons Noël et jour de l'An en famille pour le bonheur de tous et de nos enfants, petits-enfants en particulier. N'oubliez pas le masque, la distanciation et quelques règles de protection.

Préparer l'avenir sera notre préoccupation en 2021, à savoir : faciliter l'extension du cabinet médical (début des travaux mi-décembre) et l'implantation de la pharmacie. En collaboration avec la Communauté d'Agglomération de Saintes, nous allons élaborer notre stratégie sur la construction du futur Regroupement Pédagogique Communal (partie administrative en cours). Nous allons également porter une attention particulière sur la rénovation du bâtiment (ancienne mairie, agence postale).

Début 2021, il sera rendu hommage, par la pose d'une plaque à son nom à M. Jacques Boissard pour service rendu à la commune par la réalisation d'un document sur l'histoire de Pisany. En 2008, à la sortie de son livre, une cérémonie lui était dédiée et je m'étais engagé à nommer la place des Halles place " Jacques Boissard". Son livre "Histoire de Pisany" est édité spécialement pour la Mairie de Pisany et est à disposition de tous pour un prix modique.

Je remercie les agents communaux pour leur présence pendant cette pandémie, également les bénévoles qui se sont mis à la disposition de la commune pour ouvrir et assurer une permanence à la bibliothèque lorsque cela était possible. Je pense à Mme Monique Patry et Mme Céline Couillandreau. Puis je remercie les associations qui, malgré la pandémie, ont assuré certaines animations lorsqu'elles étaient autorisées. Enfin, j'adresse mes remerciements aux adjoints et conseillers municipaux pour leur aide et soutien.

Je ne pense pas pouvoir mettre en place la traditionnelle cérémonie de vœux du Maire début janvier mais je souhaite cependant la bienvenue à nos nouveaux habitants.

J'ai une pensée toute particulière à celles et ceux qui ont accompagné un parent, un proche, un ami à sa dernière demeure.

À toutes et tous, je souhaite une bonne santé et de joyeuses fêtes de fin d'année et une bonne année 2021.

Votre serviteur,
Pierre Tual

- Sommaire -

- Comptes rendus des conseils municipaux
- Vie communale
 - État-Civil
- Travaux & entretien
 - Démarches administratives
- Vie associative
- Action sociale
 - Rappels

Comité de rédaction :
Pierre Tual - Céline Bussereau - Sébastien Teyssonier

● Comptes rendus des réunions du Conseil Municipal

■ Conseil municipal du 10 juillet 2020

1. Désignation des délégués pour les élections sénatoriales

Élection des délégués :

- Délégué 1 : M. TUAL Pierre
- Délégué 2 : M. LANDREIN Jean-Claude
- Délégué 3 : Mme NATUREL Martine

Élection des délégués suppléants :

- Délégué suppléant 1 : Mme BECQUIN Nathalie
- Délégué suppléant 2 : M. HEDOIRE Alexandre
- Délégué suppléant 3 : M. TEYSSONNIER Sébastien

■ Conseil municipal du 08 octobre 2020

1. Location du logement 1 Esplanade du Coudrat

Départ le 05 juillet 2020 de Mme Ephrem Laure, reprise du logement par Mme Gaillard Josiane à partir du 1^{er} août 2020, suivant les modalités suivantes :

- durée du bail : 3 ans par tacite reconduction
- loyer : 450 euros

2. Renouvellement du contrat de l'agent d'entretien

Le contrat de travail de Mme Delafosse Martine arrivant à son terme le 31/10/2020, nécessité de le renouveler pour une durée d'un an pour 25 heures par mois pour l'entretien des bâtiments communaux.

3. Rapport général SEMIS sur l'exercice 2019

Résultat positif, avis favorable.

4. Fixation du taux de base de l'indemnité représentative de logement des instituteurs

Le taux de base annuel de l'IRL proposé pour 2019 s'établit à 2 185 € pour les instituteurs célibataires et un taux majoré de 25 % soit 2 731 € pour les instituteurs célibataires avec enfants et aux agents mariés ou pacsés avec ou sans enfants.

5. Création d'une bibliothèque municipale

La bibliothèque étant actuellement sous l'administration de l'association "Le Foyer Rural", il convient de municipaliser la bibliothèque et d'adopter le règlement intérieur.

6. Effacement des réseaux électrique et téléphonique

Dissimulation des réseaux aériens rue Julie d'Angennes, rue des Fours à Chaux, rue de la Gare, Chemin de la Prévoté et rue de la Forêt (une partie).

7. Chauffage - demande de subventions

Nécessité de reporter cette délibération à cause du manque de devis.

8. Décision modificative n°1

Utilisation des dépenses imprévues pour les travaux d'eaux pluviales rue du Gros Chêne.

9. Désaffectation et déclassement d'une partie de la parcelle ZE 30

Dans le cadre du dossier de l'extension du bâtiment cabinet médical, il y a lieu de désaffecter et de déclasser du domaine public au domaine privé de la commune, le bâtiment et les terrains de la parcelle ZE 30.

10. Cession d'une partie de la parcelle cadastrée ZE 30

Dans le cadre du projet de l'extension du cabinet médical, la parcelle cadastrée section ZE 30 pour partie, sise 7 esplanade du Coudrat, d'une contenance de 650 m2 comprenant un bâtiment d'une surface plancher avant extension de 153 m2 environ, sera cédée à Monsieur Coustaty Joshua ou toute société s'y substituant.

11. Appel aux dons

L'association des Maires de France a lancé un appel aux dons, suite à la tempête Alexandre qui a dévasté l'arrière-pays niçois dans la nuit du 02 au 03 octobre 2020. Une subvention d'un montant de 500 €uros sera versée.

12. Questions diverses

- Remerciements des associations qui ont reçu une donation de la Mairie.
- Remerciements de Mme Presle Claudine pour avoir participé aux recherches de Mme Jugant Marie-Odile (Mimi).
- Proposition de rebaptiser la place des Halles, en place *Jacques Boinard*.

■ **Conseil municipal du 01 décembre 2020**

1. Adhésion au contrat groupe d'assurance statutaire du Centre de Gestion

Après négociation le centre de gestion a retenu ALLIANZ VIE et GRAS SAVOYE, pour une durée de 4 ans à compter du 1^{er} janvier 2021. Dans le cadre du contrat groupe statutaire, les taux sont fixés comme suit :

- agents titulaires et stagiaires affiliés à la CNRACL 7,38 % avec franchise
- agents titulaires ou stagiaires affiliés à l'IRCANTEC 1,05 % avec franchise

2. Travaux de couverture école – Plan de financement

Il est apparu nécessaire de faire des travaux de couverture sur la toiture de l'école. Des devis ont été présentés dont celui de l'entreprise Verre Couverture qui propose des travaux sur une partie de la toiture pour un montant de 10 191,74 € TTC. Nous allons solliciter des aides maximales auprès de la DETR et du Conseil Départemental.

3. Acquisition terrain pour DECI – Rues de l'Angin et Moulin Berthelot

En complément des délibérations du 19/12/2019 et du 25/02/2020 concernant le schéma communal contre l'incendie, et afin de concrétiser le projet de mise en place d'une citerne souple dans les rues de l'Angin et Moulin Berthelot, il est proposé l'achat de 91 m2 sur le terrain de Monsieur Dominique Fauchereau pour la somme de 1€ symbolique.

4. Nouvelle dénomination de la place des Halles en place "Jacques Boinard"

Dans la continuité de la réunion du conseil municipal du 8/10/2020, nous proposons de dénommer officiellement la place des Halles en place « Jacques Boinard ».

5. Mise en place d'une mutuelle complémentaire santé et dépendance communale

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal accepte de rajouter cette question à l'ordre du jour.

Il est approuvé la mise en place d'une mutuelle complémentaire santé et dépendance communale et les conventions de partenariat proposées par les organismes spécialisés qui solliciteraient la commune dans le cadre de cette mutuelle complémentaire santé et dépendance communale, et autorise Monsieur le Maire à signer lesdites conventions.

- Tous les comptes rendus de séance sont consultables sur notre site Internet et les
délibérations affichées en Mairie -





● Vie communale

Rentrée des classes

La rentrée des classes s'est déroulée le mardi 1er septembre !

Mme Cathy Madier (CM2), M. Philippe Chinchon (CM1) et M. Quentin Diedrichs (CE2) ont accueilli les enfants pour cette année scolaire 2020-2021.



Bibliothèque et cabane à livres

Après un important travail de réorganisation, de rangement et d'aménagement, la bibliothèque a réouvert ce même mardi 1er septembre !

Nous remercions chaleureusement toutes les personnes ayant donné de quoi meubler et alimenter les rayonnages de la bibliothèque !

Un espace enfants a été aménagé et une multitude d'ouvrages leur sont dédiés. De très nombreux nouveaux livres ont investi les étagères également pour les adultes !

Notre bibliothèque travaille toujours en collaboration avec la Médiathèque Départementale de Saintes favorisant ainsi l'apport de nouveaux livres.

Céline et Monique ont le plaisir de vous accueillir les :

- mardi : 15 h 00 - 18 h 00
- vendredi : 15 h 00 - 18 h 00
- 1 samedi sur 2 : 09 h 00 - 11 h 00

Vos dons de livres sont les bienvenus aux horaires d'ouverture !

La cabane à livres est entretenue aux horaires d'ouverture de la bibliothèque.

Nous vous remercions de ne pas y déposer vos vieux journaux, magazines, livres et de les porter directement dans des points de collecte adaptés (benne Croq' livres, déchetterie).





Célébration du 11 novembre

La cérémonie du 11 novembre s'est tenue en comité restreint pour cause de Covid-19.

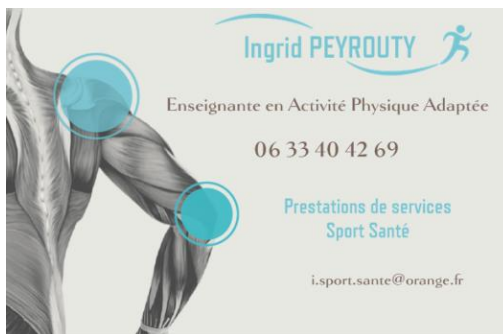
Une gerbe a été déposée au pied du monument aux Morts avant l'énumération des noms, le chant de la Marseillaise et une lecture du texte de Mme Geneviève Darrieussecq.



Installations

Taxi

Avec l'accord de Monsieur le Maire, un taxi s'est installé sur la commune depuis septembre 2020 !
Emplacement : à côté de l'école et du pôle médical.
Email - yohan.franchi@hotmail.fr
Téléphone - 06 87 10 71 68



Activité Physique Adaptée

Je vous propose un accompagnement à votre domicile pour des séances d'activité physique. Je me situe à mi-chemin entre le coach sportif et le kinésithérapeute, pouvant ainsi vous soutenir dans votre projet sportif ou d'amélioration de qualité de vie.

L'Activité Physique Adaptée est reconnue comme thérapeutique non médicamenteuse par la Haute Autorité de Santé (HAS) depuis 2011 ; notamment pour les pathologies chroniques telles que le diabète de type 2, les maladies cardio-vasculaires, l'anxiété/dépression ou en oncologie entre autres.

Établissons ensemble des séances adaptées à vos besoins et votre rythme.
E mail - i.sport.sante@orange.fr - Téléphone - 06 33 40 42 69

Pizzas le samedi soir

Frédéric Brisson est présent le samedi soir à partir de 18 h 00 sous les Halles et prépare des pizzas cuites au feu de bois & plats cuisinés.
Téléphone - 06 95 95 25 46



Festivités de Noël et Vœux du Maire

En raison de la crise Covid-19 et conformément aux directives sanitaires gouvernementales, les festivités de Noël - vin chaud au marché, arbre de Noël des enfants - sont malheureusement annulées cette année.

Les vœux du Maire traditionnellement tenus début janvier ne pourront, pour les mêmes raisons, être organisés.

Marchés des 25 décembre et 1er janvier

Le marché ne se tiendra pas les vendredis 25 décembre 2020 et 1er janvier 2021.

Fermeture du secrétariat

Le secrétariat de la Mairie sera fermé pour congés du 21 décembre 2020 au 05 janvier 2021 inclus.
En cas d'urgence uniquement, vous pouvez contacter Monsieur le Maire au 06 72 27 22 12.

● **État-Civil**

Naissance

- **Léo Franchi Denzin** né le 27 07 2020



Mariages & PACS

- | | |
|--|---------------|
| • Emilie Vermeirsche & Damien de Sousa | le 15 08 2020 |
| • Mélanie Cocusse & Corentin Gilbert | le 21 07 2020 |
| • Éline Beccaris & Kévin Mouillie | le 02 11 2020 |
| • Jessica Penicot & Xavier Gabillard | le 10 11 2020 |

Décès

- | | |
|--|---------------|
| • Mme Gisèle Barallier née Brière (91 ans) | le 27 10 2020 |
| • M. Claude Marchand (73 ans) | le 26 11 2020 |



● Travaux & entretien de la commune

Bilan des activités communales :

L'objectif était de finaliser les actions commencées en 2019 : rue du Rocher, à la réalisation des écoulements d'eau de pluie rue du Gros Chêne, au curage des fossés et nettoyage des haies côté stade.

La porte de l'église a été changée, la croix à l'entrée de Pisany côté zone artisanale étant tombée lors d'un coup de vent a été remplacée. Sans oublier, l'entretien des bâtiments, couverture de l'agence postale en cours et entretien de la voirie. Nous avons également procédé au changement du brûleur de la chaudière de la maison de Associations et de l'agence postale.



Rue des Champs
Rénovation de l'éclairage public

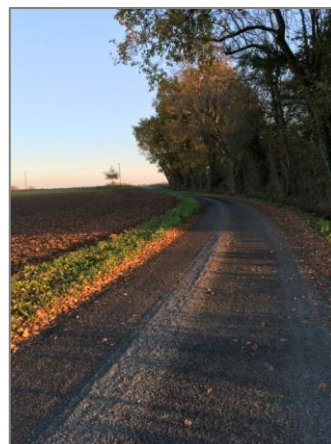


Rue du Gros Chêne
Travaux eaux pluviales



Rénovation du calvaire

Rue du Gros Chêne
Travaux de voirie



Rue du Rocher
Travaux de voirie

● Démarches administratives

Pièces d'identité

Les demandes relatives aux cartes d'identité et/ou passeport sont à effectuer à la :

Mairie de Saintes

Square André Maudet - 17100 Saintes

Du lundi au vendredi de 08 h 30 à 12 h 15 et de 13 h 15 à 17 h 30

Autres mairies agréées : Cozes, Pont l'Abbé d'Arnoult, Royan.

Plus d'infos disponibles sur notre site Internet.

Inscriptions sur les listes électorales

L'inscription sur les listes électorales est faite automatiquement pour les jeunes de 18 ans. Vous pouvez vous inscrire en ligne (toutes les démarches sur notre site Internet) ou vous présenter en mairie munie d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité.

Recensement citoyen et JDC

Tout jeune Français qui a 16 ans doit faire la démarche de se faire recenser :

- auprès de la mairie de son domicile,
 - ou auprès de la mairie de la commune où est situé l'organisme auprès duquel il a fait élection de domicile.
- Le recensement permet à l'administration de convoquer le jeune pour qu'il effectue la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).

Certificat d'immatriculation et Réglementation permis de conduire

Certificat d'immatriculation

Les démarches de demande de certificat ne peuvent plus être effectuées en Préfecture ou en Sous-préfecture. Celles-ci sont désormais dématérialisées.

Afin de procéder à cette demande (2 options) :

- Sur internet, auprès de l'ANTS : <https://immatriculation.ants.gouv.fr>
- Via un garage automobile agréé par la Préfecture

Réglementation du permis de conduire :

- Législation du Code de la route et stages de récupération de points agréés : <https://www.legipermis.com/>
- Site du permis de conduire de l'État : <https://permisdeconduire.ants.gouv.fr/>

Retrouvez toutes ces informations, formulaires et liens sur notre site Internet ou renseignez-vous en Mairie !



● Vie associative

Foyer Rural

Par assemblée générale en date du 02 octobre 2020, l'équipe du Foyer Rural est ainsi composée :

Lisette DUMEZ (Trésorière) - Catherine DAVIAUD (Secrétaire) - Jean-Michel SABOURDIN - Joëlle GINDREAU - Jacques DAVIAUD (Président) - Monique PATRY - Paulette MARTINAUD (Présidente d'honneur) - Pascal MARTINAUD
(de gauche à droite).

Les Administrateurs :

Joëlle Gindreau – Paulette Martinaud – Pascal Martinaud – Monique Patry – Jean-Michel Sabourdin



● Action sociale

Banque alimentaire

SAUJON SOLIDARITÉ - Association distributrice de la Banque Alimentaire
Mairie de Saujon - 17600 Saujon
Tél. : 07 77 05 88 45 - Email : saujonsolidarite@laposte.net

Dates de distribution 1er semestre 2021

06 janvier - 30 janvier - 13 février - 27 février - 13 mars - 27 mars - 10 avril - 24 avril - 08 mai - 22 mai - 05 juin - 19 juin

Horaires de distribution : de 08 h 30 à 11 h 00

Lieu distribution : 2 bis rue du Château d'Eau - 17600 Saujon

Les personnes doivent se présenter à la Mairie ou au CCAS de leur lieu de résidence qui leur délivrera une carte attestant leur droit à l'aide alimentaire.

Se munir de sacs propres, d'un sac isotherme avec pain de glace obligatoire pour les surgelés.

L'association demande de venir très régulièrement aux distributions et de prévenir en cas d'empêchement (désormais, après 2 absences consécutives, il sera demandé de refaire une inscription auprès des services sociaux afin de pouvoir bénéficier à nouveau de cette aide alimentaire).



Action sociale

L'Action Sociale de Proximité en Charente-Maritime contribue à deux missions de service public :

- ➔ la solidarité de la collectivité dans la lutte contre toutes les formes d'exclusions,
- ➔ l'aide à chacun pour retrouver ou développer son autonomie quotidienne tout au long de la vie.

Ces missions sont assurées dans les Délégations Territoriales (DT) par un accueil de proximité et de l'accompagnement social personnalisé.

Délégation Territoriale Saintes et Vals de Saintonge
37 rue de l'Alma - 17100 Saintes
Tél. - 05 46 92 38 38

Le dossier est à constituer en mairie

Mission locale

La Mission locale de la Saintonge est un lieu d'accueil, d'information, d'orientation et d'accompagnement personnalisé. Un conseiller de la Mission locale vous aide dans l'élaboration de vos projets, votre recherche d'emploi, de formation, et l'accès à vos droits.

En lien avec les partenaires locaux, la Mission locale apporte des réponses adaptées à l'ensemble des difficultés que rencontrent les jeunes, aussi bien dans les domaines de l'emploi et de la formation, que dans ceux de la mobilité, du logement, de la santé, des loisirs ou des ressources.

Une permanence a lieu les vendredis à la Mairie de
09 h 00 à 12 h 00 les :

- 18 décembre 2020
- 8 et 22 janvier 2021
- 5 et 19 février 2021
- 5 mars 2021
- 2 et 30 avril 2021
- 28 mai 2021
- 11 et 25 juin 2021

Contact :

Anaïs Leboeuf
Conseillère référente
Tél. : 05 46 97 49 50

Email : leboeuf.a@milo-saintonge.asso.fr

Le mot de vos Conseillers départementaux du canton de Thénac

le 19 novembre 2020 – 2050 s

Un fonds de soutien social exceptionnel

Suite à l'ampleur de la crise sanitaire due au Covid-19, nous souhaitons rendre hommage et saluer le dévouement et l'engagement de nos soignants, des personnels de la santé, du secteur médico-social et bien sûr, les agents du secteur social du Département.

Dans le cadre de sa mission de chef de file des solidarités, le Département favorise l'accompagnement et la protection des personnes âgées et en situation de handicap. Cette situation a fragilisé financièrement plusieurs structures et notamment les Services d'Aide et d'Accompagnement à Domicile qui **assurent des prestations essentielles de services ménagers ou d'aide à la personne**. Le Département, maillon incontournable dans cette crise a voté un fonds de soutien de 5 millions € destiné aux établissements et services sociaux et médico-sociaux pour personnes âgées et handicapées ainsi qu'à ceux de l'aide sociale à l'enfance. Ce fonds exceptionnel (hors primes versées aux personnels) permet d'aider les structures à faire face aux charges supplémentaires dues à la crise ainsi qu'aux déséquilibres liés aux déficits d'activité. Ces mesures illustrent notre volonté d'agir en faveur des plus fragiles.

Un Plan Santé de 5 millions €

Mobilisé contre les déserts médicaux, le Département a présenté et voté le « Plan exceptionnel Santé » afin d'inciter les jeunes médecins à s'installer dans les territoires identifiés déficitaires en Charente-Maritime. Ce plan ambitieux comprend notamment l'attribution de bourses aux étudiants en médecine, contre une installation en secteur fragile, un co-financement lié à la création de Maisons de santé pluridisciplinaires, un financement pour l'installation de jeunes médecins... Objectif : assurer à chaque habitant une réponse concrète en matière de santé.

Bonne et heureuse Année 2021

A l'occasion de cette nouvelle année, nous vous adressons nos vœux les meilleurs. Que 2021 puisse vous apporter une vie redevenue normale pour tous, la santé pour chacune et chacun d'entre vous, le bien-être partagé et la réussite dans vos projets.

Très fidèlement

Les Conseillers départementaux du canton de Thénac

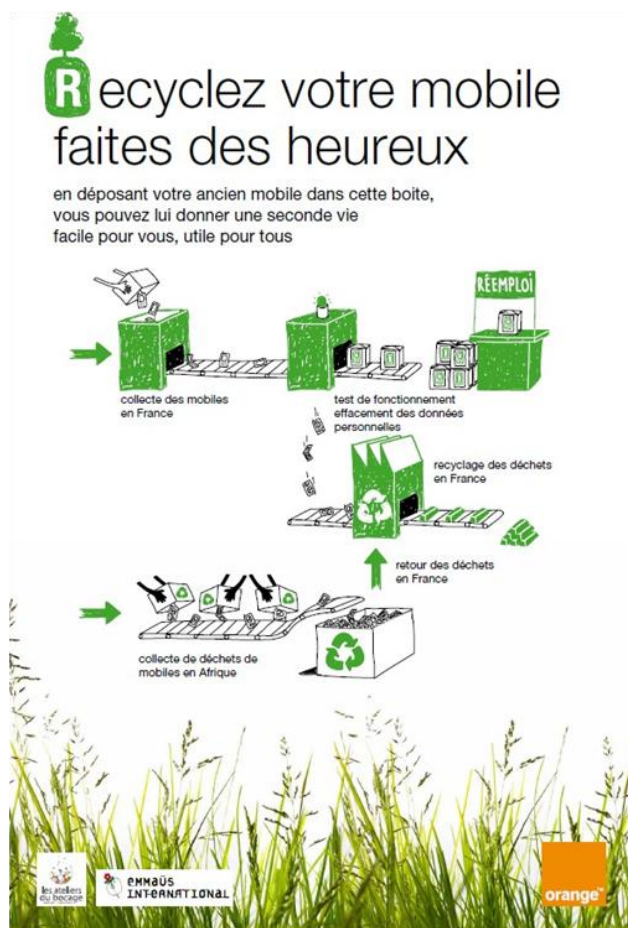
**Opération de recyclage
des mobiles usagés**

Le 07 septembre 2020, l'Association des Maires de France 17 a signé un partenariat avec Orange et propose aux communes du département de disposer gratuitement d'une boîte de collecte pour récupérer les téléphones mobiles usagés et leurs accessoires.

Les mobiles récupérés seront recyclés par les Ateliers du Bocage dans les Deux-Sèvres. Les mobiles en état de marche sont testés, leurs données effacées. Ils sont ensuite reconditionnés et revendus dans les pays émergents.

L'intégralité des bénéfices est reversée par Orange à Emmaüs International.

La boîte de collecte est à votre disposition à la Mairie.



Rappels



Déchets

Les sacs jaunes sont disponibles en Mairie aux horaires d'ouverture au public.

Pensez à aplatir les bouteilles, cartons et autres emballages !

Les sacs d'ordures ménagères non déposés **DANS** le container mais à côté ne **SERONT PAS** ramassés.

Nos amis les bêtes

Animaux errants

La commune de Pisany a signé une convention avec la SPA de Saintes

- Tél. : 05 46 93 47 65
- FB : Refuge Saintes
- Site internet : <http://spa.de.saintes.free.fr/>



Les propriétaires de nos amis à quatre pattes sont tenus de bien vouloir tenir leurs animaux en laisse dans le village, de ne pas les laisser faire leurs besoins sur les trottoirs et de ramasser leurs déjections.

Entretien

Pour l'agrément de tous et pour des raisons de salubrité et de sécurité, nous vous rappelons la nécessité d'entretenir les bordures de vos maisons (en location ou en propriété, centre-bourg et hameaux) sans oublier les parcelles laissées en jachère qui doivent être obligatoirement nettoyées (Code Général Collectivités Territoriales) : désherbage, tonte, débroussaillage, tailles, etc.

Hameaux

Des "référents hameaux" ont été désignés. Si vous résidez dans un des hameaux suivants, n'hésitez pas à les contacter :

- **La Brousse** : Jean-Christophe Becquin
- **La Couasse** : Edgard Doret
- **Le Bois des Cordes + La Forêt + La Combe** : Céline Bussereau



Horaires Mairie

La Mairie vous accueille **tous les jours** aux horaires suivants :

- Du lundi au jeudi : 08 h 00 - 12 h 00
- Le vendredi : 08 h 00 - 12 h 00 / 14 h 00 - 16 h 00



Recyclage

Notre mairie est équipée de bacs de recyclage à piles et petits accessoires électroniques, n'hésitez pas à venir les déposer aux horaires d'ouverture !



Services utiles

Médecin généraliste

Dr Joshua Coustaty

Médecin Généraliste

Tél. : 05 46 94 88 57

Lundi - Mardi - Mercredi - Vendredi :
09 h 00 - 12 h 00 / 14 h 00 - 17 h 00

Jeudi : 09 h 00 - 12 h 00

Adresse : 7 esplanade du Coudrat

Pédiatre

Dr Chloé Gellis

Tél. : 05 46 94 88 57

Adresse : 31 avenue Jean de Vivonne

Kinésologue - Réflexologue

Sandrina Boinard

Tél. : 06 34 66 35 00

Email : sandrina.l@hotmail.fr

Sur rendez-vous

Adresse : 6 chemin des Mottes

Infirmières

Alexandra Riche - Tél. : 05 46 97 83 76

Claire Jaulain - Tél. : 06 26 90 69 62

Amélie Charbonnier - Réseau Asalée - Tél. : 05 46 94 88 57

Adresse : 7 esplanade du Coudrat

Ostéopathe

Antoine Bernard

Tél. : 06 13 09 34 55

Adresse : 7 esplanade du Coudrat

Masseur kinésithérapeute

Silvia Enes Capeio

Tél. : 05 46 94 88 88

Pharmacie du Coudrat

Jean-Pierre Vidalie - Jean Imbert

Tél. : 05 46 94 86 62

Adresse : 3 esplanade du Coudrat

Du lundi au samedi : de 09 h 00 à 12 h 30 et de 14 h 00 à 19 h 30

Fermeture : dimanche (sauf gardes)

Commerces de proximité

■ **Boulangerie-Pâtisserie Mercier**

Tél. 05 46 94 84 25

■ **Vival Casino (épicerie, boucherie,
charcuterie, bar-tabac)**

Tél. 05 46 93 47 31

■ **Coiffeur Vanessa Latour**

Tél. 05 46 93 12 87

■ **Vente de lait - EARL Guillet**

Tél. 05 46 94 66 78

Hébergement - Restauration

■ **Chambres d'hôtes La Chabotière**

Monique Le Penven-Boucher

Tél. 05 46 94 80 31 - 06 77 48 28 33

■ **Château de Pisany**

Gîte, chambre et table d'hôtes

Tél. 09 70 35 75 72 - 07 57 63 31 66

Agence postale

Du mardi au samedi de 09 h 00 à 12 h 00

Tél. : 05 46 94 80 00

Mairie

3 avenue Jean de Vivonne

Tél. : 05 46 94 80 20

mairie@pisany.fr

Du lundi au jeudi :

08 h 00 - 12 h 00

Le vendredi :

08 h 00 - 12 h 00 / 14 h 00 - 16 h 00

Nous travaillons actuellement à un annuaire de nos professionnels, vous les retrouverez bientôt !